

**Homélie**  
**de la messe d'installation du Père Marc Ekressin**  
**Administrateur de l'ensemble pastoral de Salbris et Nouan - Pierrefitte**

**dimanche 10 octobre 2021 - église Saint-Georges de Salbris**

**Lectures du 28e dimanche du Temps ordinaire B 1**

Sagesse 7, <sup>7-11</sup>

Psaume 89

Hébreux 4, <sup>12-13</sup>

Marc 10, <sup>17-30</sup>

Cher Père Marc Ekressin, en recevant aujourd'hui de ma part la charge pastorale, vous voici investi de la triple mission sacerdotale d'enseigner, de sanctifier et de conduire la portion du peuple de Dieu qui vous est confiée dans les secteurs de Salbris et Nouan-Pierrefitte. Né en 1967 et ordonné prêtre en 2007 pour le diocèse de Yopougon en Côte d'Ivoire, vous avez été envoyé en France par votre évêque il y a cinq ans comme prêtre fidei donum pour le diocèse de Blois dans le cadre du partenariat entre nos deux diocèses, quittant à cause du Christ et de l'Évangile « *maison, frères, sœurs, mère, père et terre* », pour reprendre les paroles de Jésus que nous venons d'entendre. Depuis cette date vous exercez votre ministère comme vicaire à Romorantin et dans les secteurs qui en dépendent. Autant dire que vous êtes bien connu et apprécié en cette partie du doyenné de Sologne, dans le ministère paroissial et en particulier la catéchèse, mais aussi dans le suivi attentif des maisons de retraite qui vous a été demandé par le Père Pelat. Cette présence à temps plein sur plusieurs fronts et les fruits qu'elle a portés explique largement, avec les liens d'amitié que vous avez créés, l'appréhension légitime exprimée ici ou là devant les nouvelles responsabilités qui vous sont confiées. « *Et nous, qu'allons-nous devenir ?* » – telle est souvent la question que nous nous posons lorsque nous voyons s'éloigner un prêtre que nous aimons.

Cela m'amène à donner quelques précisions sur votre statut à Salbris et Nouan - Pierrefitte où vous êtes nommé administrateur pour l'année pastorale 2021-2022. Qu'est-ce donc qu'un administrateur, et pourquoi une période aussi brève ? Sur le premier point, la réponse est simple : un prêtre administrateur a tous les droits et devoirs d'un curé de paroisse. Par conséquent, frères et sœurs, si vous saluez le Père Marc en l'appelant « *monsieur le curé* », il n'aura pas de raison de vous en vouloir. Mais alors, pourquoi « *administrateur* », et pourquoi pour si peu de temps ? Ce statut est lié au fait que tout en étant désormais à la tête de cet ensemble paroissial, vous demeurez pour le moment vicaire à Romorantin : les Romorantinois ne vous perdent donc pas totalement ! Ce statut est lié surtout au processus de réflexion entamé pour tout le doyenné de Sologne depuis le 2 octobre, et qui se poursuivra dans les mois à

venir. Nous devons en effet réfléchir à une organisation pastorale qui nous permette, avec les forces limitées dont nous disposons, d'être au plus près des personnes qui vivent en Sologne, non seulement pour assurer au mieux la vie sacramentelle, mais aussi pour être évangélistes. Pour le dire autrement, il s'agit de mieux honorer deux missions entre lesquelles nous n'avons pas à choisir : d'une part donner leur nourriture à ceux qui s'adressent spontanément à l'Église, et d'autre part aller à la rencontre de ceux qui sont loin. À cette réflexion, tous, qu'ils soient engagés ou non dans la vie des paroisses ou des mouvements, doivent pouvoir être associés. Chacun de vous, j'en suis sûr, a quelque chose à dire, des idées à partager et des disponibilités à proposer : alors, travaillons et faisons route ensemble. Dans le vocabulaire reçu de la tradition de l'Église, nous disposons d'un mot un peu savant qui veut dire « *faire route ensemble* » : c'est le mot « **SYNODE** », un mot que vous entendrez fréquemment cette année. L'impulsion vient d'en haut, puisque c'est le souhait du Pape François lui-même que toute l'Église se mette en synode : que la Sologne soit donc cette année un laboratoire de ce synode pour l'ensemble de notre diocèse !

Administrateur de cet ensemble paroissial, vous aurez, cher Père Marc, les mêmes devoirs qui incombent au curé, le premier de ces devoirs étant celui de résider là où il a été envoyé – en ce qui vous concerne au presbytère de Salbris. Vous devrez aussi, dans les meilleurs délais, vous entourer d'un conseil pastoral renouvelé et d'une nouvelle équipe d'animation pastorale (dans notre jargon, une « EAP »). Et vous serez également aidé par la présence fraternelle à vos côtés des diacres Jérôme de Poix et Jean-Pierre Legrand, ainsi que de l'abbé Pierre Dione, du diocèse de Kaolack au Sénégal, un ami de longue date que j'ai eu la joie d'accueillir jadis comme prêtre étudiant dans ma paroisse parisienne et qui, courageusement, a repris le statut d'étudiant pour mener à bien un doctorat à l'Institut catholique de Paris. Autant dire que la mission du Père Dione est d'abord de s'investir dans ses études, et je lui suis d'autant plus reconnaissant d'avoir accepté de venir résider à Salbris cette année pour vivre une vie fraternelle au presbytère avec son confrère ivoirien et pour rendre les services ponctuels qu'il sera en mesure de rendre.

La mission de l'Église de France est appelée à se poursuivre avec l'ombre portée des terribles révélations que la Commission indépendante sur les abus sexuels a rendues publiques mardi dernier. Il n'est pas douteux que ces révélations, avec l'opprobre qu'elles entraînent, pèseront durablement sur nous dans les temps à venir et que beaucoup seront tentés par les généralisations hâtives et les condamnations abruptes. Le remède pour apurer ce lourd héritage sera un engagement collectif sans concessions pour que l'Église soit une maison sûre : les évêques savent qu'ils sont attendus là-dessus, et tout le peuple de Dieu est attendu avec eux. Mais le remède par excellence sera le fruit de sainteté que produira dans nos vies notre appartenance au Christ : car il n'en va pas de la réputation de l'Église, il en va de la crédibilité de

l'Évangile, dont l'Église est la servante. Et la crédibilité de l'Évangile ne provient pas des discours, mais des actes qui attestent que notre vie est vraiment une vie donnée au Christ : « *petits enfants, écrit saint Jean, nous devons aimer non par des paroles et des discours, mais en actes et en vérité* » (1 Jn 3, <sup>18</sup>).

Lorsque Jésus voit venir à lui l'homme riche et que cet homme l'appelle « *Bon Maître* », Jésus ne tolère pas que ce qualificatif s'arrête à sa personne : immédiatement, il oriente nos regards vers « *Dieu seul* » : « *personne n'est bon, sinon Dieu seul* ». Jésus est pourtant Dieu, et il pourrait légitimement revendiquer pour lui-même la bonté qui appartient à Dieu. S'il ne le fait pas, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas droit, mais c'est pour faire remonter toute louange de Dieu à sa source, le Père des cieux. Si cette attitude est celle de Jésus, à combien plus forte raison doit-elle être celle du prêtre, qui n'est que le transmetteur, et non la source, des dons que Dieu fait aux hommes. La gloire du prêtre, son honneur, c'est de s'effacer, et il sera d'autant plus père que sa vie fera signe vers l'origine de toute paternité. C'est ainsi que son agir paternel engendrera au Christ des frères et des sœurs et que la fraternité évangélique ne sera pas un mot pieux, mais une réalité vécue.

Et puisque je viens d'évoquer la fraternité évangélique, permettez-moi de conclure sur une réflexion de ce grand spirituel que fut le Père Louis Locht : « *La fraternité évangélique, c'est celle de gens ensemble perdus et ensemble sauvés, dans un si grand désastre et dans un si grand salut que rien ne compte plus désormais en comparaison de la perdition où ils allaient et de la grâce qu'ils ont reçue.* » <sup>1</sup>

Ensemble perdus et ensemble sauvés, qu'il nous soit donné de savoir reconnaître humblement ensemble les désastres quand ils nous accablent et de savoir humblement aussi accueillir ensemble la grâce du salut.

---

<sup>1</sup> Louis LOCHET, *L'Évangile de la Miséricorde*, Cerf 1965, p. 213.